

Festival Jeunes IDF

Etape 3 – Ermont - 22 mai 2022

Règlement intérieur

Article 1 : Conditions générales

1.1 Généralités

Le Festival Jeunes Île-de-France 2021-2022 est une compétition de parties rapides, destinée à promouvoir les échecs auprès des jeunes licenciés d'Île-de-France. Il se déroule de septembre à juin, au travers d'une sélection de tournois réservés aux enfants.

Les résultats de chacun de ces tournois sont comptabilisés et cumulés pour donner le classement final du Festival Jeunes Île-de-France de la saison.

Les résultats des parties seront comptabilisés pour le classement Fide Rapide de juin 2022 ou le classement Rapide FFE du mois de septembre

1.2 Organisation

L'organisation de cette 3ème étape du Festival Jeunes IDF de la saison 2021-2022 est confiée au Club d'Echecs Ermontois.

Trois tournois sont organisés :

- Le Festival qui est le tournoi principal, réservé aux les jeunes des catégories petits poussins à juniors, licenciés FFE (A ou B) dans un club d'Île-de-France pour la saison en cours.
- Un tournoi réservé aux jeunes débutants de moins de 1200 et licenciés en Ile de France
- Un tournoi pour les accompagnateurs ouverts à tous.

1.3 Nombre de rondes

Chaque tournoi se déroule en 9 rondes à la cadence de 12 minutes + 3 secondes / coup.

L'article 2.3 du présent règlement définit les horaires.

Article 2 : Tournois

2.1 Règles

Les tournois sont joués suivant les règles FIDE janvier 2018, selon la cadence :

12 minutes + 3 secondes / coup.

L'article A.4 de l'Annexe A : Echecs Rapides est appliqué.

Il est notamment indiqué que le 1^{er} coup illégal fait l'objet d'un ajout de deux minutes pour l'adversaire et que le second fait perdre la partie, sauf si la partie ne peut être gagnée par une suite de coups légaux, qui dans ce cas sera déclarée nulle.

2.2 Appariements

Les appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI 3.3.6).

Pour les tournois jeunes, les appariements seront accélérés selon le système de Haley

Le tournoi accompagnateurs ne fera pas l'objet d'une accélération.

Pour les appariements, le ELO pris en compte est le ELO rapide Fide. A défaut d'Elo Rapide Fide, l'Elo Fide lent sera utilisé, ou à défaut l'Elo Rapide FFE.

2.3 Lieu et Horaires :

Gymnase Gaston Rebuffat, 1 Allée Jean de Florette, 95120 Ermont

Accueil à partir de 8h30 le 22 mai 2022

Pointage obligatoire avant 9h30

Ronde 1 : 10 h

Ronde 2 : 10 h 45
Ronde 3 : 11 h 30
Pause Repas après 3 rondes
Ronde 4 : 13 h 00
Ronde 5 : 13 h 45
Ronde 6 : 14 h 30
Ronde 7 : 15 h 15
Ronde 8 : 16 h 00
Ronde 9 : 16 h 45
Remise des prix : 17 h 30

Les organisateurs de l'épreuve se réservent le droit de modifier ce planning prévisionnel en informant les joueurs de tout changement (au plus tard à la ronde n-1)

2.4 Forfaits

A partir de 12 minutes de retard à une ronde, un joueur est considéré comme forfait pour la ronde en cours. Il est considéré qu'un joueur absent sans notification auprès de l'arbitre (à défaut auprès de la table de marque) a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi (sans justification avec argumentation admissible). Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

2.5 Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le classement est établi au nombre de points.

Les départages utilisés sont le Buchholz tronqué (-2) puis la Performance.

Le Festival Jeunes Île-de-France donne lieu à 11 classements distincts :

Petites Poussines (U8F) - Petits Poussins (U8M)

Poussines (U10F) - Poussins (U10M)

Pupillettes (U12F) - Pupilles (U12M)

Benjamines (U14F) - Benjamins (U14M)

Minimes Filles (U16F) - Minimes Garçons (U16M)

Classement Général toutes catégories

2.6 Classement de l'étape

A chaque tournoi, les points comptabilisés pour le classement général du Festival Jeunes IDF et ceux de chaque catégorie sont attribués comme suit :

Classement général :

30pts au 1 ^{er}	25pts au 2 ^{ème}	20pts au 3 ^{ème}	15pts au 4 ^{ème}
10pts au 5 ^{ème}	9pts au 6 ^{ème}	8pts au 7 ^{ème}	7pts au 8 ^{ème}
6pts au 9 ^{ème}	5pts au 10 ^{ème}	4pts au 11 ^{ème}	3pts au 12 ^{ème}
2pts au 13 ^{ème}	1pt au 14 ^{ème}		

Par Catégories :

30pts au 1 ^{er}	25pts au 2 ^{ème}	20pts au 3 ^{ème}	15pts au 4 ^{ème}
10pts au 5 ^{ème}	9pts au 6 ^{ème}	8pts au 7 ^{ème}	7pts au 8 ^{ème}
6pts au 9 ^{ème}	5pts au 10 ^{ème}	4pts au 11 ^{ème}	3pts au 12 ^{ème}
2pts au 13 ^{ème}	1pt au 14 ^{ème}		

La liste des prix de cette étape sera affichée avant la ronde n°5.

2.7 Classement général

A l'issue de chaque tournoi, un cumul de points (au général et par catégorie) est attribué à chaque joueur. Un classement général et un classement par catégories sera édité et publié.

Pour chaque classement et en cas d'égalité de points, un départage est effectué par le plus grand nombre de tournois joués, en cas de nouvelle égalité, par la plus petite somme des places obtenues à tous les tournois joués. En cas de nouvelle égalité, c'est le plus jeune qui l'emporte.

Les prix de la finale sont distribués aux 3 premiers de chaque catégorie si plus de 10 jeunes dans la catégorie, aux 2 premiers si 5 jeunes au moins et au 1er uniquement si moins de 5 jeunes dans la catégorie. Le vainqueur du festival se verra offrir soit l'inscription au prochain Championnat International de Paris IDF soit les inscriptions au prochain RnB Jeunes.

Article 3 : Arbitrage

3.1 Arbitres

Arbitre principal : Jocelyn AZZEGAG Arbitre Fédéral Elite 1

Arbitre(s) secondants :

Christophe PAQUIN, Arbitre Fédéral Open 1

Stefan BORNHOFEN Arbitre Fédéral Club et stagiaire pour le titre d'arbitre fédéral Open 1

Alexis GOBERT, Arbitre Fédéral Jeune

Maelyss BIMONT, Arbitre stagiaire pour le titre d'arbitre fédérale jeune

Emelyne MOUILLART, Arbitre stagiaire pour le titre d'arbitre fédérale jeune

3.2 Réclamation

Toute réclamation doit être transmise à l'arbitre principal par écrit et signée avant la fin de la compétition.

3.3 Commission d'appel

La commission d'appel est composée de : l'arbitre principal, les arbitres adjoints, un représentant et une représentante des joueurs dans la catégorie la plus élevée (l'aîné(e) de cette catégorie), le président du club organisateur qui peut être représenté.

Chacun des membres ci-dessus peut être représenté. Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur de son club ou qu'il encadre.

Article 4 : Conditions particulières

4.1 Inscription

L'inscription au Festival, au Challenge, ou au Tournoi Accompagnateurs est de 12 € jusqu'au 14/05/2022, 16 € jusqu'au 21/05/2022, puis 20 € sur place (dans la limite des places disponibles).

4.2 Homologation

Les numéros d'homologation FFE/FIDE sont les suivants :

- 55537 (Festival)

- 55538 (Challenge)

- 55539 (Accompagnateur)

4.3 Droit à l'image

En inscrivant leurs enfants (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le comité départemental et l'organisateur à publier, dans le cadre de leur site web, de celui de la ligue, ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Dans le cas où ils refuseraient toute publication de l'image de leur enfant, ils doivent en faire la déclaration sur papier libre, adressée au président du club organisateur le jour du tournoi.

4.4 Résultats

Le joueur qui gagne la partie devra annoncer le résultat à la table de marque ; en cas de match nul ce sont au blanc d'annoncer le résultat. Dans le cas où une erreur matérielle liée à la prise en compte des résultats a été constatée, les joueurs concernés par le match devront impérativement le signaler au plus tard avant la fin de la ronde R+1. Dans le cas contraire, le résultat sera rectifié après la fin du tournoi et le classement du tournoi ne pourra être rectifié.

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu à partir de 17h30.

Attention : Les joueurs absents à la remise des prix ne pourront recevoir de prix du fait même de leur absence.

Article 5 : Encadrement

Un responsable adulte devra encadrer et veiller à la sécurité du jeune. L'organisateur, ou les arbitres, pourront prendre toute mesure s'imposant pour maintenir le respect des règles de sécurité et de bonne conduite.

L'organisateur ne peut être tenu responsable de tout incident survenu en dehors de l'aire de jeu délimitée et accessible qu'aux organisateurs et joueurs.

Article 6 : Spectateurs et Téléphone

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Les téléphones portables doivent être éteints dans l'aire de jeu. Les joueurs contrevenants perdront automatiquement leur partie.

L'Arbitre Principal
Jocelyn AZZEGAG

L'Organisateur
Bernard BRUGE